

**REGIE AUTONOME – CONSERVATOIRE A  
RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL**

Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

Affaire suivie par Kattin ELICEIRY  
Téléphone : 05 59 31 21 72  
Courriel : [k.eliceiry@cmt-ravel.fr](mailto:k.eliceiry@cmt-ravel.fr)

Bayonne, le 12 mars 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer au Conseil d'Administration de la Régie Autonome du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel le :

**MARDI 19 MARS 2024 A 14 H 00  
AU CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL DE BAYONNE**

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Régie Autonome du 5 décembre 2024
2. Compte-rendu des décisions prises par le Président en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. CRR : Convention de partenariat 23/24 avec le CCN Malandain Ballet Biarritz
4. CRR : Convention projet interférence
5. CRR : Convention avec IDB, ICB et Bilaka pour le module Zabala
6. CRR : Convention initiation musiques et danses basques à Hendaye
7. CRR : Convention de collaboration avec l'école des hautes études en sciences sociales
8. Orchestre : Convention avec la Ville de Bayonne pour le concert Symphonie en famille
9. Orchestre : Convention avec la SNSA pour le concert Michle, le livre des paraboles
10. Orchestre : Contrat de cession avec le Chœur Ascese
11. Finances : Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Le Président,  
Anton CURUTCHARRY

